

Trois conservatoires pour la préservation du patrimoine naturel

Les trois conservatoires, Conservatoire Botanique National du Massif Central, Conservatoire des Sites de l'Allier et Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, ont signé une convention de partenariat afin de renforcer encore plus leur collaboration en faveur de la préservation des milieux naturels et de la flore sauvage.

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central, basé à Chavaniac Lafayette, travaille en faveur de la connaissance de la flore et des milieux, du développement d'actions de préservation et de la sensibilisation du public et des décideurs. Il intervient à l'échelle du massif central et s'appuie sur les gestionnaires d'espaces naturels pour des actions de terrain ;

C'est dans ce cadre qu'a été signée cette convention avec les deux Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne, le Conservatoire des Sites de l'Allier et le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. Ces deux associations gèrent actuellement un réseau de 185 sites (représentant 1 544 ha) répartis sur les 4 départements auvergnats et sont très impliqués dans les différentes politiques publiques en faveur des espaces naturels (Natura 2000, espaces naturels sensibles...).

Il était donc naturel que ces trois conservatoires, qui travaillent déjà ensemble, décident de renforcer cette collaboration via cette convention cadre.

Pour en savoir plus :

Le site du CBNMC : en cours de construction, conservatoire.siege@cbnmc.fr

Le site du CEPA : www.cen-auvergne.fr

Le site du CSA : www.conservatoire-sites-allier.fr/